



Suivez l'actu !
sytral.fr



Réunion publique communale Lyon 7^e

20 novembre 2023

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !

SYTRAL
MOBILITÉS

Les règles du jeu de la soirée



**Dialogue
et écoute**



**Recueil de vos
questions et
réactions**



Respect mutuel

Vos intervenants ce soir



Fanny DUBOT, Maire

**Vincent MONOT, Vice-Président SYTRAL
Mobilités, conseiller métropolitain et Conseiller
du 7ème arrondissement**

Sarah EMMELIN, Chef de projet

Rachel LOISEAU, Chargée de relations riverains

Jean-Luc CAMPAGNE, Garant de la concertation

Déroulé de la soirée

- 1. Introduction**
- 2. Tram Express de l'Ouest Lyonnais : de quoi parle-t-on ?**
- 3. Temps d'échanges en tables rondes**
- 4. Les modalités de la concertation**
- 5. Conclusion**



**Avez-vous participé à la réunion d'ouverture du 8 novembre ?
Avez-vous participé au stand de la place Jean Macé ?**



Suivez l'actu !
sytral.fr



Fanny DUBOT

Maire de Lyon 7^e



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



Vincent MONOT

*Vice-Président
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr



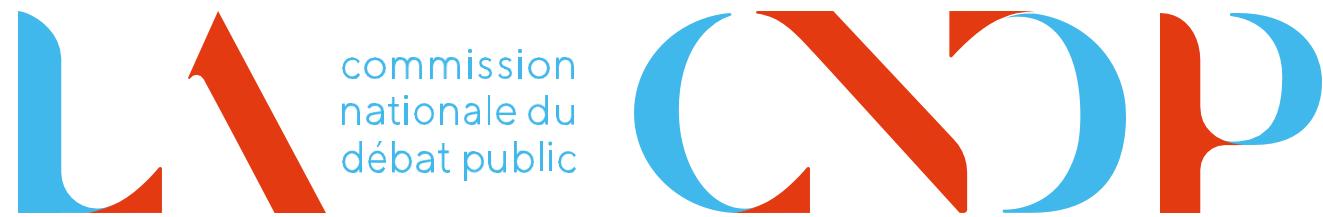
Jean-Luc CAMPAGNE

Garant de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



MA PAROLE A DU POUVOIR

3 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Claire BOUTELOUP

Jean-Luc CAMPAGNE

Jacques FINETTI

Contact: concertation-teol@garant-cndp.fr

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

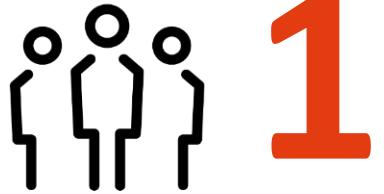
A quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Suivi dans le temps

Et enclencher un processus qui s'inscrit dans un temps long

La concertation préalable : et après ?



1

Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



3

La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse

4



Created by Joahwarye
from Noun Project

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

TEOL : de quoi parle-t-on ?



Suivez l'actu !
sytral.fr



TRAM
Express

SYTRAL
MOBILITÉS



Sarah EMMELIN

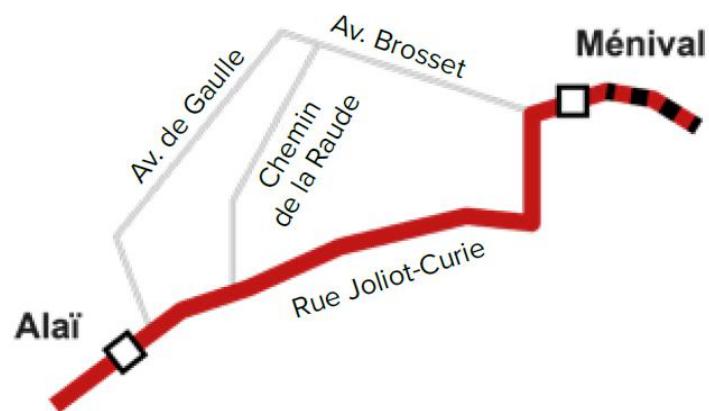
Chef de projet
SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !
sytral.fr

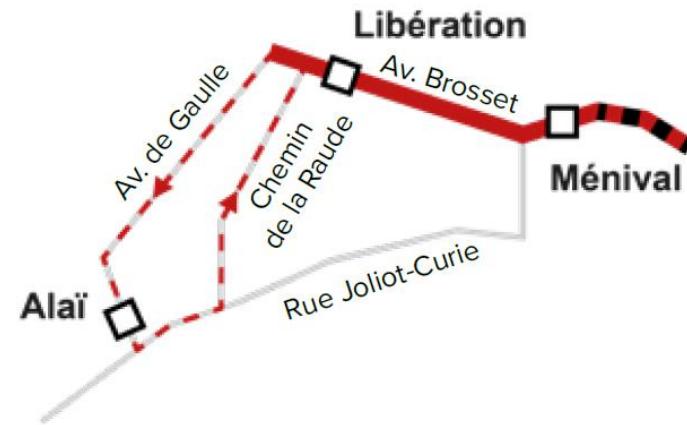
Les options de tracé à l'ouest

Option directe



Trajet en voie double tramway
2 centralités desservies : Ménival et Alaï
Longueur interstation : 1,3 kms

Option par Libération

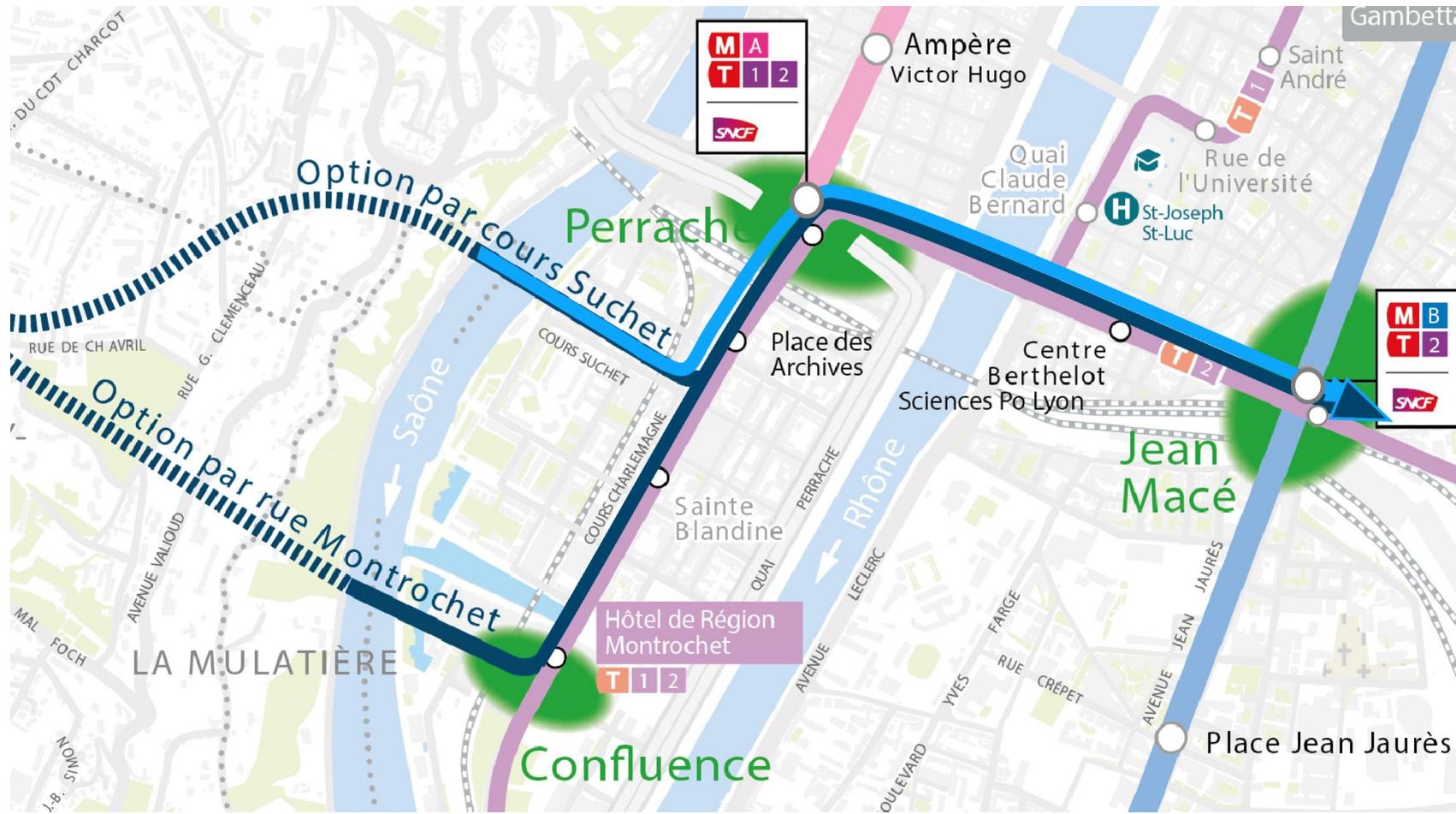


Trajet en boucle à voie unique
3 centralités desservies : Ménival, Libération et Alaï
Longueur interstations :

- Ménival – Libération : 550 mètres
- Libération – Alaï : 890 mètres

Temps de parcours : + 2 minutes

Les options de tracé à l'est



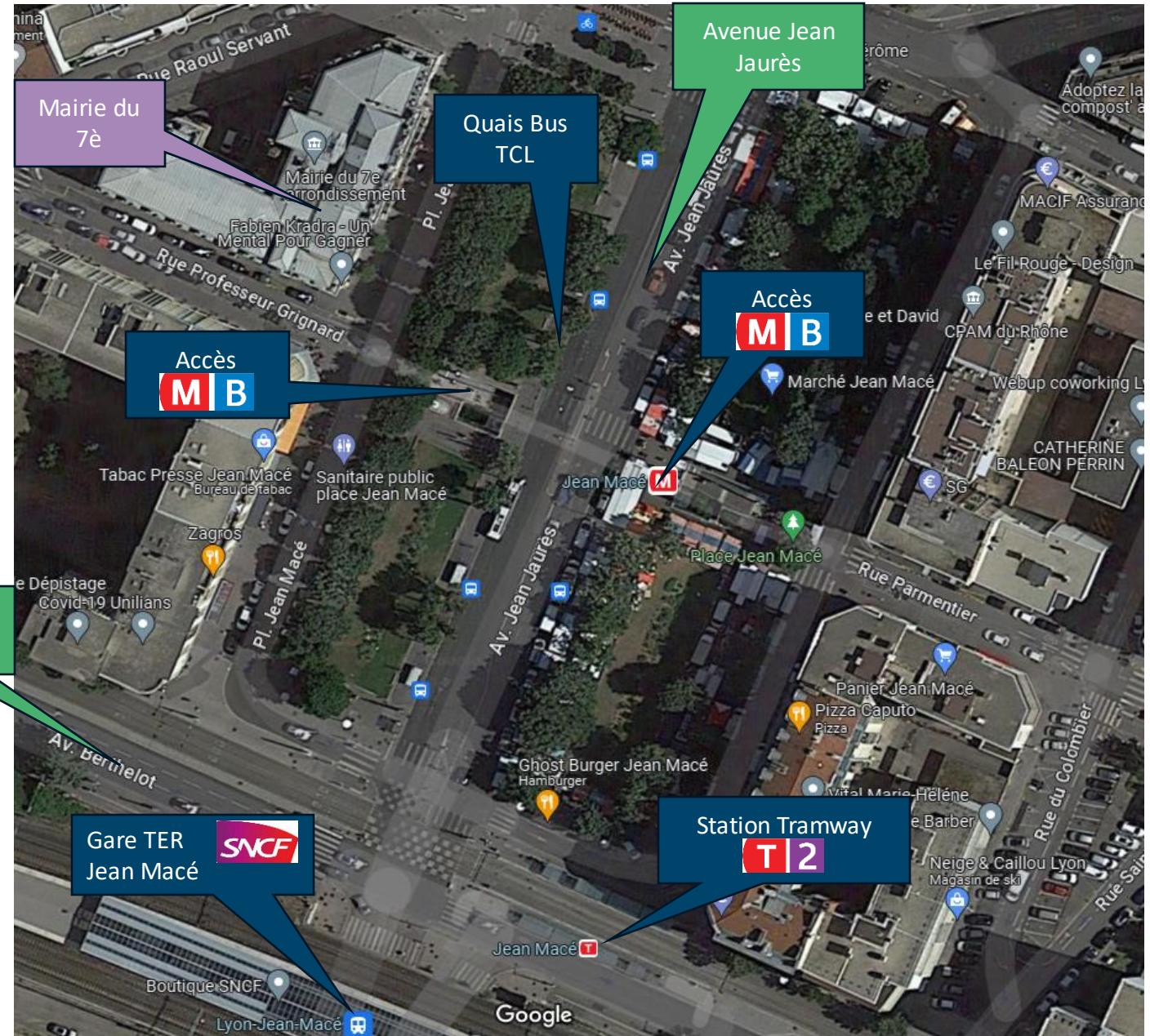
Ligne TEOL directe jusqu'à Jean Macé pour une seule connexion vers la Part Dieu

=> Circulation de 3 lignes de tramways TEOL/T1/T2 sur le secteur Place des archives / Centre Berthelot non acceptable pour l'exploitation et la régularité des lignes.

Jean Macé aujourd'hui

Objectifs de la phase de concertation préalable :

- Obtenir des données sensibles sur les usages et parcours (origine destination) et les futurs liens entre T2 et TEOL,
- Connaître les attentes et besoins spécifiques à l'organisation des flux sur la place Jean Macé



Jean Macé demain dans le cas d'un terminus T2

Dans le cas d'un TEOL dissocié de la ligne T2, nécessité de créer un terminus T2 à Jean Macé

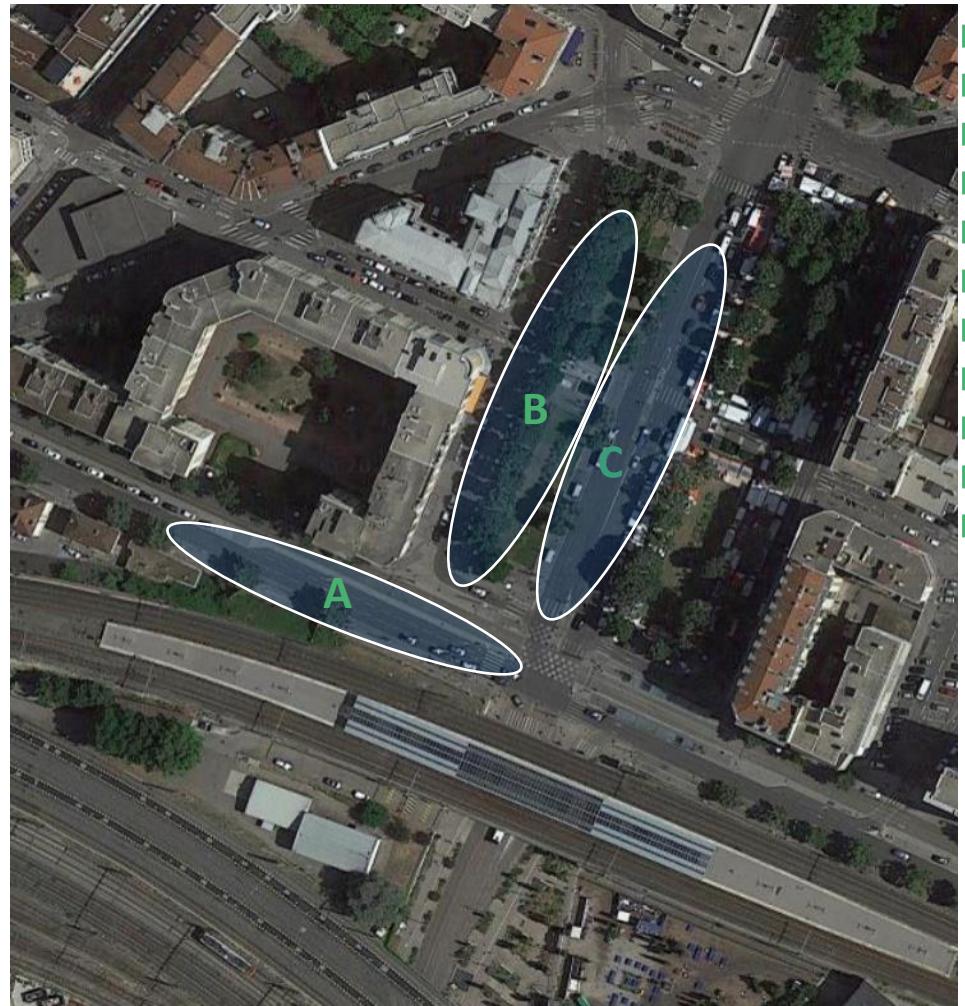
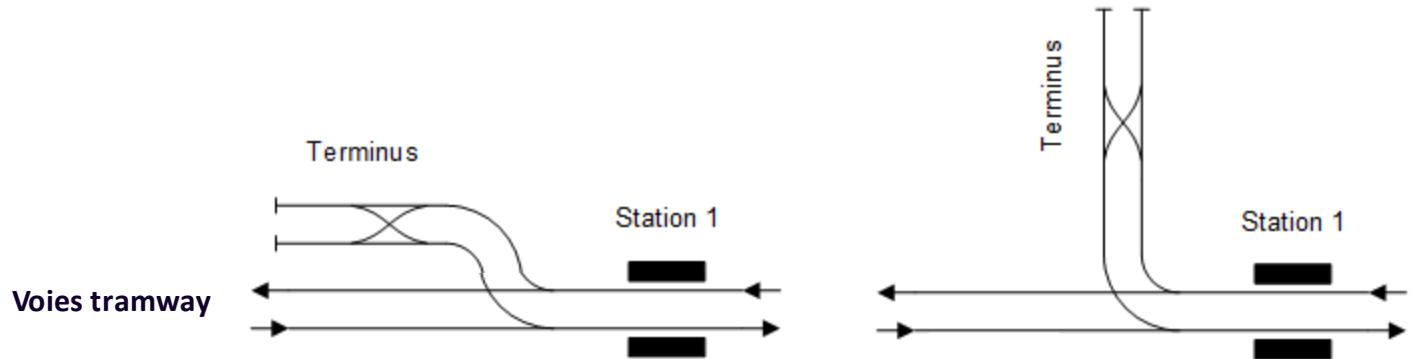
3 emplacements potentiels :

- A : Le long de l'avenue Berthelot à l'ouest du carrefour
- B : Sur la partie Ouest de la place Jean Macé
- C : Sur la partie centrale de l'avenue Jean Macé

Qu'est-ce qu'un terminus tramway?

Un débranchement de la ligne actuelle, permettant de se retourner et de stocker une ou deux rames.

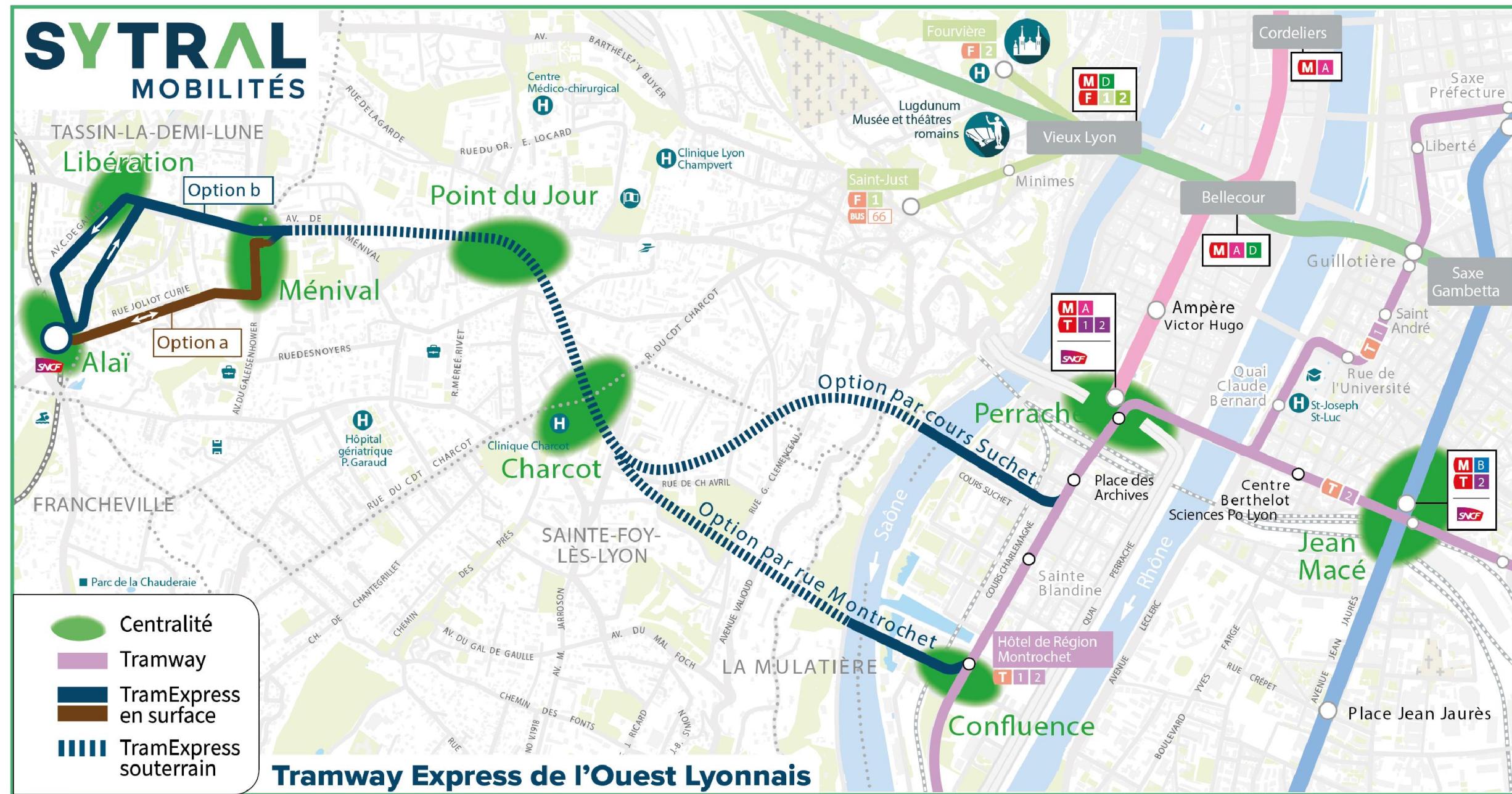
Exemples de Terminus / aire de retournement :



Vos questions



Suivez l'actu !
sytral.fr



Temps d'échanges en tables rondes



Suivez l'actu !
sytral.fr

Modalités d'échanges

Temps d'échange 1 : opportunité du projet et du tracé (25 min)

Opportunité du projet

Analyse comparative des tracés à l'ouest

Analyse comparative des tracés à l'est

Nouvelles destinations à desservir depuis le 7^e

Temps d'échange 2 : Réaménagement du secteur Jean Macé (30 min)

Etat des lieux des mobilités sur le secteur Jean Macé

Quelles seraient les opportunités et points d'attention en cas de création d'un terminus T2 à Jean Macé ?

Mise en commun des échanges



Suivez l'actu !
sytral.fr

Les modalités de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr



Rachel LOISEAU

Chargée de relations riverains
SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !
sytral.fr

Concertation préalable du 6 novembre 2023 au 5 février 2024

Pour s'informer

Le dossier de concertation

La synthèse du projet



Le dépliant

Le site internet du projet : www.sytral.fr/TEOL

Plateforme participative où retrouver l'ensemble des documents d'information, l'agenda des rencontres et le film pédagogique

Pour donner son avis

Les registres

Disponibles sur les lieux de la concertation

Le site internet du projet

Offre la possibilité de poser des questions, de donner son avis

Lors des rencontres physiques



Pour participer aux échanges

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 14/11 : 19h - l'Ellipse, Sainte-Foy-lès-Lyon
- 20/11 : 19h - Mairie du 7^e, Lyon 7^e
- 05/12 : 19h - l'Atrium, Tassin la Demi-Lune
- 06/12 : 19h - l'IRIS, Francheville
- 12/12 : 19h - Lyon 5^e (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).
- 09/01 : 18h30 - Lyon 2^e et la Mulatière (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).

STANDS DE PROXIMITÉ

- Pour échanger à côté de chez vous :
- 09/11 : 16h-19h - place Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon
 - 15/11 : 9h-12h - marché Jean Macé, Lyon 7^e
 - 24/11 : 9h-12h - marché promenade des Tuilleries, Tassin la Demi-Lune
 - 25/11 : 9h-12h - marché de Craponne
 - 30/11 : 16h-19h - Galerie marchande Carrefour, Francheville
 - 05/12 : 12h-14h Lycée Branly, Lyon 5^e
 - 06/12 : Bibliothèque du Point-du-jour, Lyon 5^e
 - 13/12 : 15h-18h - place des archives, Lyon 2^e
 - 14/12 : 16h30-19h30 Résidence Allix, Lyon 5^e

ATELIERS TECHNIQUES

Pour échanger sur un temps technique dédié (inscription préalable sur www.sytral.fr/TEOL)

- 17/01 : circulation et rabattement
- 23/01 : exploitation, modélisation, fréquentation
- 30/01 : circulation et insertion à l'ouest

Des rencontres sur invitations avec des publics spécifiques sont prévues : associations PMR, employeurs, porte-à-porte commerçants...

RDV sur la plateforme en ligne
www.sytral.fr/TEOL

Enseignements de la soirée



Suivez l'actu !
sytral.fr



Jean-Luc CAMPAGNE

Garants de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Conclusion



Suivez l'actu !
sytral.fr



Merci de votre attention !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS